

BULLETIN DE SOUTIEN A L'ARTAC, à retourner à : ARTAC - 57/59 rue de la Convention, 75 015 PARIS

M Mme Mlle Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone e-mail

Vous versez :	30 €	50 €	100 €
Vous déduisez de vos impôts :	19€80	33 €	66 €
Votre versement vous a coûté :	10€20	17 €	34 €

Je veux être membre adhérent de l'ARTAC et recevoir la convocation à l'Assemblée générale Je règle la cotisation : 30 €

Je veux faire un don à l'association et recevoir un reçu fiscal*
 Je verse : 30 € 50 € 100 € A ma convenance €

→ Si le montant de mon versement atteint 50 €, je peux recevoir à titre gracieux un ouvrage du Pr. Belpomme, Cancérologue, Président de l'ARTAC :
 Je souhaite recevoir *Ces maladies créées par l'homme* (2004) OU Je souhaite recevoir *Guérir du cancer ou s'en protéger* (2005)

Je m'abonne au bulletin d'information cancérologique (4 numéros par an) Je verse : 10 €

→ **MONTANT TOTAL** : € * conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts

Autorisation de prélèvement automatique

Je choisis de soutenir régulièrement l'ARTAC* Association bénéficiaire : ARTAC - 57/59 rue de la Convention – 75 015 PARIS

N° National d'Emetteur 495102

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, la somme suivante en faveur du créancier l'ARTAC :

10 € 50 €
 30 € A ma convenance €

Le prélèvement sera : Mensuel Semestriel Annuel

Fait à le Signature : _____

Nom de ma banque :
 Adresse
 Code postal Ville

Désignation du compte : joindre votre relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)
 Code établissement _____ Code guichet _____
 N° de compte _____ Clé RIB/RIP _____

Je pourrai faire suspendre mes prélèvements par simple demande à l'ARTAC signifiée au plus tard le 20 du mois précédent. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

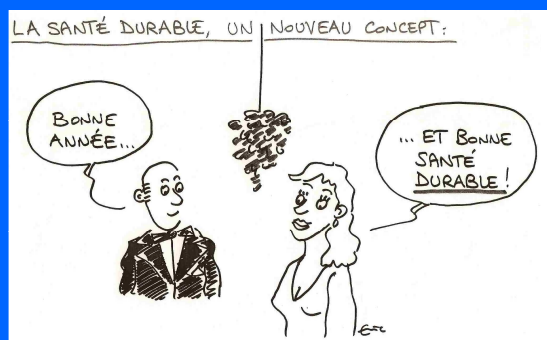
Vos données personnelles ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification prévu par la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/78 en vous adressant directement à l'ARTAC.

AGENDA 2007

VENEZ NOUS RETROUVER LORS DES CONFERENCES ET EVENEMENTS SUIVANTES :

JANVIER

Vendredi 12 : « Alimentation et environnement » lors du 1^{er} Forum international Alimentation et cancer, Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca (Maroc), 16h30.
 Samedi 13 : « Quelle alimentation pour demain ? Les perspectives et prises de conscience » lors du 1^{er} Forum international Alimentation et cancer, Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca (Maroc), 15h30.
 Jeudi 25 : Conférence lors des Assises régionales du traitement des déchets, Ajaccio (Corse), 10h. A confirmer.



Merci au dessinateur Eric Grelet qui, lors du 2nd colloque de l'Appel de Paris le 9 novembre 2006, a ponctué les différentes conférences de clins d'œil humoristiques. Ci-contre un petit exemple...

FEVRIER

Samedi 17 : « Pollution, c'est grave docteur ? » lors du Festival Science Frontières, Marseille (Bouches-du-Rhône), 17h.
 Mardi 21 : « Environnement et santé durable » lors des 3^{èmes} Rencontres réunionnaises du développement durable, Saint-Denis de la Réunion.

MARS

Samedi 10 : « Pesticides : dangers », organisé par l'Association Nyangon, Cerizay (Deux-Sèvres), 20h.
 Dimanche 11 : « Environnement et santé durable » lors du Bioforum de Cambrai organisé par l'association Nature et Progrès, Cambrai (Nord). A confirmer.
 Mardi 13 : « Santé en environnement » lors de la Quinzaine de l'environnement, Rennes (Ille-et-Vilaine), 20h30.
 Jeudi 22 : « Santé et environnement : du constat accablant aux solutions », organisé par l'association Laur'art, Laurent (Côtes-du-Nord), 20h30.
 Samedi 24 : Conférence lors du Festival Orties Folies, La Haye-de-Routot (Eure). A confirmer.
 Samedi 31 et dimanche 1^{er} avril : « Bollène à cœur ouvert pour combattre le cancer avec l'ARTAC », organisé par l'association Vent De Provence, Bollène (Vaucluse).



A.R.T.A.C.



Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse
 57-59 rue de la Convention - 75015 PARIS - Tél. +33 (0)1 45 78 53 53 / Fax. +33 (0)1 45 78 53 50
 E-Mail : artac.cerc@wanadoo.fr
 Site internet : www.artac.info

L'ARTAC au service des malades
 Association fondée en 1984 habilitée à recevoir des dons et legs

Bulletin d'information cancérologique



L'EDITO

Bonne année... et bonne santé durable !

par Adeline Gadenne, Chargée de la communication scientifique à l'ARTAC

A l'ARTAC, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par les travaux prometteurs conduits par Philippe Irigaray, biochimiste coordinateur des recherches, portant sur la mise au point d'un **test de diagnostic des cancers** et sur la découverte possible d'un **nouveau traitement**. L'éditorial de notre précédent bulletin y était consacré.

2006 a également été animée par le Second colloque de l'Appel de Paris, « **Environnement et santé durable : une expertise internationale** », qui a eu lieu le 9 novembre à l'UNESCO. Ce colloque a eu un important écho dans les médias, permettant une première diffusion du concept de *santé durable* et du **Mémorandum de l'Appel de Paris** (voir p. 3) et favorisant le vote du projet REACH¹.

Vous avez été nombreux à nous féliciter pour la qualité de cet événement. Or cette journée n'aurait pas eu lieu sans l'appui de nombreux partenaires. Tout d'abord, nous rendons hommage aux scientifiques intervenus à la tribune, qui ont non seulement apporté leur expertise sur les cancers et autres maladies environnementales – stérilités, malformations congénitales, etc. -, mais aussi proposé des solutions concrètes pour y faire face. Saluons en particulier l'épidémiologiste américain Richard Clapp qui, en présentant ses recherches menées outre-Atlantique, a confirmé la pertinence des travaux de l'ARTAC sur les liens entre cancer et pollution. Saluons aussi le chimiste anglais James Clark qui a expliqué l'enjeu de la *chimie verte* dans les démarches de prévention.

Nous remercions les sponsors du colloque² - eux-mêmes engagés dans la protection de l'environnement et de la santé - pour la confiance qu'ils ont accordée à l'ARTAC.

SOMMAIRE

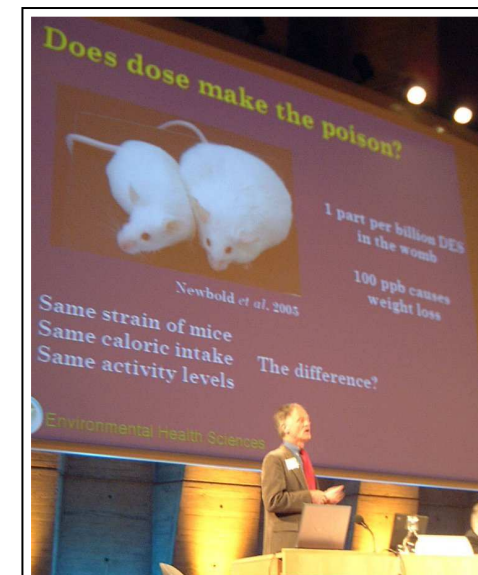
- La vie de l'ARTAC p 2
- Courrier des lecteurs p 2
- Hommage à Blaise Hersent p 2
- L'ARTAC lance une campagne nationale de prévention p 3
- Résultats de l'étude des cancers du corps thyroïde en Corse p 3
- Le Mémorandum de l'Appel de Paris p 3
- Bulletin de soutien à l'ARTAC - Agenda p 4

Conception, rédaction et illustrations :
 Adeline Gadenne, Philippe Irigaray, Mavi Villatoro
 4 numéros par an

Nous saluons les ONG venues présenter leurs actions en faveur de la santé, et notamment HEAL³ et CHE⁴ qui nous ont aidés à donner au colloque sa dimension internationale. Un très grand merci aux bénévoles venus soutenir l'équipe de l'ARTAC afin d'accueillir dans les meilleures conditions un public qui s'était déplacé en nombre – environ 800 personnes.

Merci enfin à vous tous, adhérents et donateurs de l'ARTAC, qui êtes le moteur de nos actions, et sans lesquels rien ne serait possible... En 2007, l'ARTAC lancera un **ambitieux programme national de prévention** (voir l'appel à bénévolat ci-dessous et p. 3). Nous comptons sur le renouvellement de votre confiance pour faire progresser nos recherches et concrétiser nos différents projets. Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe de l'ARTAC, une excellente année... et une bonne santé durable !

¹ enRegistration, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques, règlement européen adopté le 13 décembre 2006.
² Conseil régional d'Ile-de-France, Ecocert, Fondation Nicolas Hulot, Nature & Découvertes, Purodor
³ Health and Environment Alliance
⁴ Collaborative on Health and Environment



John Peterson Myers, directeur scientifique d'Environmental Health Sciences, à la tribune du Second colloque de l'Appel de Paris : à la question « *Does dose make the poison?* » (« La dose fait-elle le poison ? »), M. Myers répond que ce n'est pas la dose qui fait le poison mais sa répétition dans le temps.

APPEL A BENEVOLAT DANS TOUTE LA FRANCE

L'ARTAC lance en 2007 une campagne de prévention du cancer, à l'échelle nationale (voir les détails p. 3). Pour sa mise en œuvre, nous recherchons des bénévoles dans toute la France prêts à distribuer les fascicules d'information dans des lieux « stratégiques » tels que les pharmacies, les cabinets médicaux, les mairies, les écoles, etc.

Contact : Adeline Gadenne
adelineg.artac@gmail.com, +33 (0)1 45 78 53 54

La vie de l'ARTAC

Les bénévoles du 2nd colloque de l'Appel de Paris

Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour accueillir le public lors du colloque « Environnement et santé durable », le 9 novembre 2006. Nous les félicitons pour leur dynamisme et nous leur donnons rendez-vous au prochain colloque !

Merci à : Marjory Appavou, Roger Beaufort, Georges Bernard, Jean-Claude Boudet, Noémie Buzias, Chantal, Christian Chirac, Jeannie Couvreur, Gisèle Douhine, Michelle Geay, Pierrette Gros, Julie Gouverneur, Laurent Guignon, Raymonde Guillot, Antoine Jancovik, Simone Jancovik, Cécile Joucan, Patricia Leclercq Geay, Sophie Le Gars, Claude Léger, Yvonne Maguet, Monique Naviaux, Monique Pommier, Jacqueline Pouysegou, Anne-Marie Salomon, Delphine Sistig, Hélène Soyer, Florent Traistour, Mavi Villatoro, Lactitia Zebboudj.



Assemblée générale du 15 décembre 2006

L'Assemblée générale de l'ARTAC s'est tenue le 15 décembre 2006 à l'Hôtel Bedford à Paris. Une vingtaine d'adhérents y ont participé, dont certains étaient venus de Suisse ou du Vaucluse ! Le Président et l'équipe salariée de l'ARTAC ont présenté les activités réalisées au cours de l'année écoulée, et le Trésorier, M. Philippe Thiébaud, les états financiers de l'année 2005 et les comptes provisoires de 2006¹. Le Dr. Raymonde Guillot et M. Jacques Parvillier ont été élus au Conseil d'Administration en remplacement du Pr. Reynier et du Dr. Gosselin.

Les participants ont ensuite débattu des perspectives de l'année 2007 et de l'importance de garder l'équilibre entre recherches thérapeutiques, prévention des cancers et information du public. Certains se sont déjà proposés pour participer à la campagne nationale de prévention (voir p.3). Un adhérent organisera les 30 mars et 1^{er} avril prochains un championnat de cerfs-volants à Bollène (Vaucluse) alliant conférences et festivités, et dont les bénéfices seront reversés à l'ARTAC.

Pour une meilleure efficacité calendaire, la prochaine Assemblée Générale de l'ARTAC aura lieu au printemps 2007.

¹ Le rapport moral et les états financiers sont disponibles pour tout adhérent qui en effectuera la demande auprès du siège de l'ARTAC.

Hommage à Blaise Hersent

Blaise Hersent nous a quittés en octobre dernier. Nous rendons hommage à ce jeune homme d'exception qui a créé *La Nouvelle Arcadie*, une association dont l'objectif est de réaliser des débats citoyens dans des cafés.

Alors qu'il souffrait d'un cancer très grave, Blaise n'a jamais cessé de faire avancer ses actions associatives. En 2006, il a notamment animé un projet de « cahiers de doléances » visant à sonder les Français sur les problèmes de notre société. Certains d'entre vous ont d'ailleurs répondu à ce sondage en renvoyant le carton de recueil de doléances que nous avons joint au précédent bulletin de l'ARTAC. Cette action continue, portée par ses proches à qui nous renouvelons notre soutien.

L'ARTAC remercie la société Biofournil pour son soutien et son engagement en faveur de la santé durable.



COURRIER DES LECTEURS

Lettre reçue sur artac.cerc@gmail.com et adressée au Président Jacques Chirac au sujet du Plan Cancer...

« Monsieur Le Président de la République,

[...] je suis condamnée à désertier ce monde par le biais d'une grave et douloureuse maladie qu'on appelle cancer et dont sont atteints un grand nombre de mes concitoyens et de mes amis.

Sachez Monsieur le Président, que j'aurais été heureuse si votre plan anti-cancer avait permis de mettre en œuvre une recherche rigoureuse, bien étayée et bien orientée sur les possibilités de mettre vraiment en échec le développement de cette maladie. Mais pour cela, il eut fallu payer des chercheurs qui ne soient pas les « jouets » d'une certaine finance et que la recherche publique soit encadrée pour les objectifs recherchés, c'est-à-dire enrayer la maladie. Je suis certaine qu'en ce 21^{ème} siècle, il y a de grands esprits capables de mettre cela en œuvre, si certains ne l'ont déjà fait, mais qu'ils ont été sans doute relégués aux oubliettes au vu des enjeux financiers impliqués.

Pour ce qui me concerne, je suis en récidive depuis janvier 2003 et je n'ai pas vu les moindres changements après votre plan anti-cancer en ce qui concerne l'approche du cancer et les traitements. Malade une première fois en 1994, j'ai pu noter que le mode de traitement du cancer était resté le même depuis 1994 jusqu'à aujourd'hui (chimiothérapies et radiothérapies) et que seuls quelques effets secondaires étaient mieux maîtrisés avec les anti-vomitifs notamment. Par contre les effets secondaires délétères, dont les cancérologues parlent peu avant le traitement, sont là aussi toujours aussi durs. Je suis victime pour ma part de troubles neurologiques, d'un grave affaiblissement du système immunitaire et de mon potentiel énergétique et d'autres symptômes à traiter dont la liste est longue et à mon avis coûteuse pour notre Sécurité Sociale.

Bref, il me semble que la recherche en France contre le cancer fonctionne au ralenti, avec un intérêt particulier dans la recherche du profit. En effet, livrée aux lobbies pharmaceutiques qui ramassent des fortunes avec le prix de ces chimio-poisons sur le dos de la souffrance d'êtres humains, il n'est pas dans l'intérêt de certains que souffle un air de changement. Difficile le changement ! N'est ce pas ? Et pourtant ces humains malades complètement avilis, dégradés, humiliés vivent au pays des Droits de l'Homme dans lequel ils ont travaillé depuis leur jeunesse pour ma part comme pour bien d'autres et espéreraient être mieux servis sur la plan du droit à la santé.

[...]

Non Monsieur Le Président, celui qui profite en ce moment en toute inconscience et dans le mépris de ses semblables n'échappera pas aux catastrophes qui nous attendent et à notre destin. Des hommes de bonne volonté (car il y en a aussi) ne cessent de nous avertir, de nous informer, mais vous les politiques de tout bord, restez horriblement sourds à ces alertes, parce que vous vous croyez hors d'atteinte avec l'argent. On n'achète pas sa santé (heureusement) et bon nombre d'entre vous parmi les autres souffriront comme je peux souffrir avec ma famille et mes amis.

[...]

Veuillez agréer, Monsieur Le Président de la République, l'expression de mes sentiments respectueux,

Madame I. L., Lafrançaise, le 15 octobre 2006 »

L'ARTAC LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE PREVENTION

En 2007, l'ARTAC souhaite mettre à disposition du grand public le fruit de ses travaux en matière de prévention et d'identification des causes environnementales de la maladie.

Concrètement, ce projet s'appuiera sur deux outils disponibles gratuitement :

➤ un fascicule grand public comprenant des recommandations pour éviter l'apparition des cancers, ayant vocation à être laissé à disposition des particuliers dans des points stratégiques tels que les pharmacies, les cabinets médicaux, les écoles, les mairies, les maisons d'associations, etc.

➤ un site Internet auquel renverra le fascicule, pour trouver des explications supplémentaires, références scientifiques à l'appui. Par exemple, quand le fascicule conseillera d'aérer et de dépoussiérer régulièrement son lieu de vie pour éviter l'inhalation de composés organiques volatils, dont l'utilisation doit autant que possible être évitée, le site Internet présentera en détail quels sont ces « composés organiques volatils », où ils se trouvent, quels impacts ils peuvent avoir sur notre santé, etc.

Dans un premier temps, nous diffuserons ces fascicules dans une dizaine de départements en France grâce à nos membres les plus actifs et aux délégations locales de l'ARTAC particulièrement dynamiques.

Ensuite, nous passerons à une phase de diffusion nationale et pour cela, nous avons besoin de bénévoles dans toute la France.



L'objectif sous-jacent de cette démarche est de faire converger une préoccupation personnelle légitime – se protéger et préserver ses proches de la maladie – avec la responsabilité collective. Notre santé et celle de notre environnement sont intimement liées. Il s'agit donc de donner au grand public des éléments permettant à chacun d'adopter un comportement individuel pour se protéger au mieux de l'exposition à des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, tout en insistant sur le fait que ces pratiques n'auront véritablement d'efficacité que si elles s'accompagnent d'une prise de conscience et d'une mobilisation collective.

Alors rejoignez-nous pour être acteur de ce projet !

Contact : Adeline Gadenne, adelineg.artac@gmail.com, +33 (0)1 45 78 53 54

Résultats de l'étude des cancers du corps thyroïde en Corse

Cette étude coordonnée par l'ARTAC et conduite par Sophie Fauconnier a abouti à une thèse de médecine soutenue le 20 décembre 2006 à la Faculté de Médecine Paris V.

Les résultats montrent qu'il n'est pas possible de mettre en évidence un lien épidémiologique associatif avec la retombée du nuage de Tchernobyl. Par contre, il a été précisé que l'amélioration des pratiques de dépistage ne pouvait pas rendre compte à elle seule de l'augmentation d'incidence des cancers et qu'il existait dans l'île plusieurs foyers de cancer (clusters) dont la nature et l'origine méritent d'être précisées. L'étude va donc se poursuivre.

LE MEMORANDUM DE L'APPEL DE PARIS

Le 9 novembre 2006, lors du 2nd colloque de l'Appel de Paris, 164 recommandations et mesures visant à améliorer la santé et à préserver les générations futures ont été présentées à la presse et au public. Regroupées sous la forme d'un « memorandum », elles interpellent les autorités politiques françaises et européennes sur les nombreuses lacunes des lois et des réglementations actuelles en matière de santé environnementale. Plusieurs mesures du Memorandum de l'Appel de Paris concernent le cancer. Par exemple :

- La mesure 30 demande à L'Union européenne d'interdire la mise sur le marché des produits cosmétiques ou pharmaceutiques contenant du formaldéhyde, classé cancérigène certain par l'IARC.
- La recommandation 33 demande à l'UE de redéfinir les critères de non-dangereux des pesticides mis sur le marché, certains d'entre eux possédant des propriétés cancérigènes.
- Les mesures 38, 39 et 40 concernent les cancers des enfants. La mesure 38 demande à l'UE et aux Etats-membres d'interdire l'implantation de garages et de stations services dans le voisinage des écoles et d'interdire l'implantation d'écoles à proximité de voies routières à grande circulation (des études récentes montrent en effet que le risque de leucémie est augmenté lorsque les enfants résident à proximité d'un réseau routier très fréquenté, d'une station service ou d'un garage).
- La mesure 57 concerne les peintures au plomb : compte tenu des propriétés cancérigènes des dérivés inorganiques du plomb, l'UE doit notamment renforcer l'interdiction de mise sur le marché de ces peintures, et ce pour les particuliers comme pour les professionnels.
- La recommandation-mesure 66 s'intéresse aux emballages des denrées alimentaires : elle demande notamment à l'UE d'interdire tout additif présentant des propriétés cancérigènes, tels que les phthalates et le bisphénol A, dans les objets plastiques destinés aux denrées alimentaires.

Les 164 mesures et recommandations du Memorandum sont toutes réalisables en pratique, à condition d'en avoir la volonté politique. Validées scientifiquement par 68 experts internationaux, elles peuvent servir de référence aux citoyens qui veulent protéger leur santé et celle de leurs enfants. En l'occurrence, de nombreuses associations locales utilisent déjà le Memorandum pour se défendre contre les projets d'implantation d'incinérateurs.

Diffusez le Memorandum de Paris. Pour le recevoir, contactez l'ARTAC : +33 (0)1 45 78 53 53 ou divers.artac@gmail.com

MEMORANDUM DE L'APPEL DE PARIS

Environnement et santé durable : 164 mesures élaborées par 68 experts internationaux



A l'adresse des peuples et gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, du Parlement européen, du Conseil et de la Commission